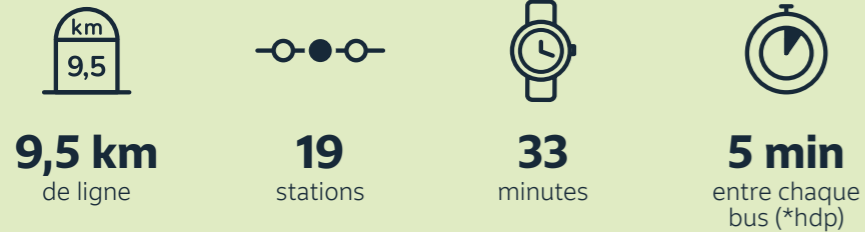


LE TZEN 5 EN CHIFFRES



Les aménagements de la ligne contribueront à requalifier l'espace public et améliorer le cadre de vie des quartiers traversés.

↓ Quai Jules Guesde à Vitry-sur-Seine. Intention d'aménagement non contractuelle. ©Artélia / Richez_Associés / Ile-de-France Mobilités

Une nouvelle ligne qui façonne le territoire



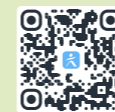
TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE

Un agent de proximité à votre écoute

06 28 71 88 99



Plus d'information sur le projet aussi sur :



Site tzen5.iledefrance-mobilites.fr

Mail contact@tzen5.com

Facebook [@Tzen5](https://www.facebook.com/Tzen5)

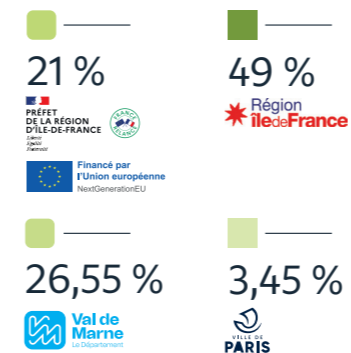


QUI FINANCE LE PROJET TZEN5 ?

L'infrastructure

c'est-à-dire la construction du site propre des stations et des aménagements urbains (trottoirs, chaussées,...) nécessaires à l'insertion du Tzen 5.

Soit 117 millions d'€ HT (valeur 2014)

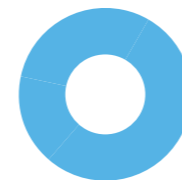


Le matériel roulant...

c'est-à-dire les bus.

... et le fonctionnement

c'est-à-dire l'entretien des bus et des stations, les moyens humains, la vidéosurveillance...



100 %

BUS Tzen5

NOUVELLE LIGNE
Paris ↔ Choisy-le-Roi

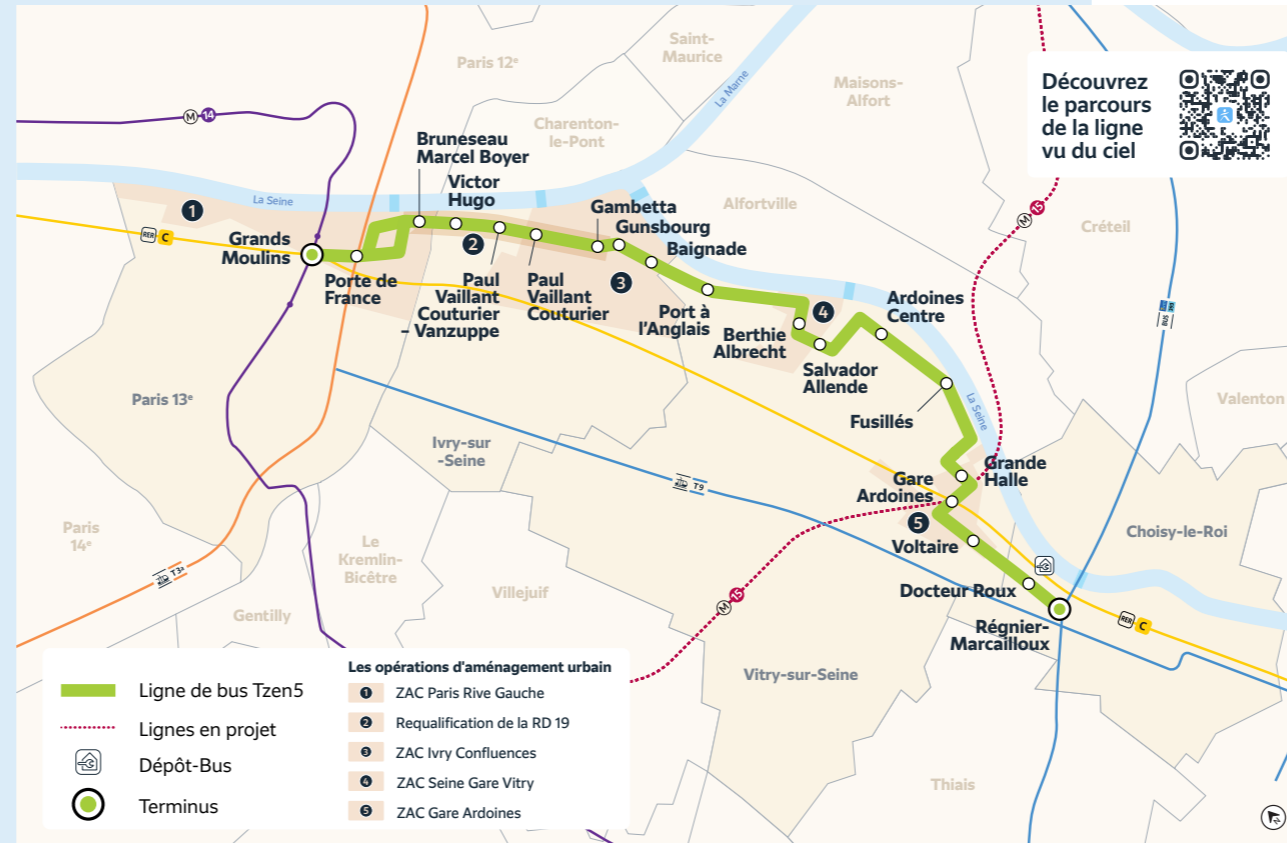
Bien plus qu'une nouvelle ligne de bus





Terminus sud Régnier-Marcailloux à Choisy-le-Roi.
Intention d'aménagement non contractuelle.
©Artélia / Richez_Associés / Île-de-France Mobilités

Le parcours du Tzen 5



Le nom des stations est indiqué à titre provisoire

Les grandes étapes du projet



CONCERTATION PRÉALABLE

2013



ENQUÊTE ET DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

2016



ÉTUDES DÉTAILLÉES

2018 - 2025



TRAVAUX PRÉPARATOIRES ET CONCESSIONNAIRES

Depuis 2021



TRAVAUX DE LIGNE

2026 - 2027



ESSAIS ET MARCHÉ À BLANC

Fin 2027



MISE EN SERVICE

Un projet de mobilité...

- Fluidité et régularité proches d'un tramway grâce à une voie dédiée et une priorité aux feux.
- Confort et accessibilité garantis par des stations et un matériel roulant adaptés.
- Correspondances directes avec les principaux réseaux de transport.
- Cheminements piétons et cyclables continus.

... au service du territoire

- Un accès facilité aux quartiers, équipements et zones d'activités.
- Un cadre de vie apaisé par la réduction du trafic automobile.
- Un environnement embelli par de nouveaux aménagements paysagers.

